

En tant qu'élu.e, je m'engage, sur la durée du mandat, à...

<p>N°1</p> <p>Passer à une cantine 100% bio et proposer une alternative végétale à chaque repas aux écoliers dans les établissements scolaires.</p>	<p>N°2</p> <p>Prendre des dispositions réglementaires pour limiter l'utilisation de pesticides de synthèses aux abords des habitations de riverains.</p>
<p>N°3</p> <p>Favoriser l'installation d'une ceinture maraîchère bio autour de la commune, notamment au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et intercommunaux.</p>	<p>N°4</p> <p>Œuvrer à la mise en place d'une agriculture biologique dans les zones de captage.</p>
<p>N°5</p> <p>S'engager à recourir à des techniques alternatives non chimiques pour l'entretien des zones publiques non concernées par la loi Labbé (ex : cimetières et terrains de sport).</p>	<p>N°6</p> <p>S'engager à prendre des arrêtés interdisant les pesticides de synthèse sur les terrains privés non agricoles non concernés par la Loi Labbé (ex. copropriétés).</p>
<p>N°7</p> <p>Créer des jardins potagers collectifs bio et à gestion écologique sur le territoire de la commune.</p>	<p>N°8</p> <p>Mettre en place des journées de récupération des pesticides de synthèse.</p>
<p>N°9</p> <p>Informier la population sur les dangers des pesticides et communiquer sur leurs alternatives.</p>	<p>N°10</p> <p>Utiliser des produits sans perturbateurs endocriniens dans les locaux communaux.</p>



LES 10 ENGAGEMENTS DU MAIRE*

*En matière de pesticides et autres produits chimiques dangereux.

